

également qualifié sieur de la Lombardière et avocat du Roi au présidial de Valence, qui se trouvait dans cette ville en même temps qu'Antoine, — et qui n'était autre probablement que son cousin germain, le fils de Mondon. Le 19 octobre 1622, Pierre de Gamon afferme son domaine à Jacques Fressenel, pour entreprendre un voyage en Hollande, et se fait donner une avance de quatre cents livres, pour se pourvoir d'habits et de chausses. (1) En 1639, Pierre de Gamon réclame les lods de son terrier. (2) En 1659, Pierre de Gamon, sieur de la Lombardière, conseiller et avocat du Roy au présidial de Valence, figure, en qualité de témoin et de cousin germain de la mariée, au mariage de Charles de Vocance, sieur de Blot, avec demoiselle Marthe de Chervil, fille de noble Jacques de Chervil, sieur de Chomenas et de demoiselle Madeleine de Gamon de Chalancon. (3) Pierre Gamon de la Lombardière est encore désigné, en 1661, comme avocat du Roi au présidial de Valence. (4) C'est sans doute le même personnage que cite d'Hozier, sous le nom de « Pierre-François Gamon, conseiller du Roi en la sénéchaussée de Valence. »

Vers 1730, Louis-Claude Gamon fut nommé conseiller au présidial de Valence, en remplacement de Pierre-François, son père. Il épousa Elisabeth de Marquet, fille de Louis et de demoiselle Hippolyte Fornet de Fontenille. Un de leurs fils, Pierre-Marie de Gamon, capitaine au régiment de la Couronne, épousa, en 1774, à Montmeyran, Elizabeth de Bau. Il était major de la citadelle de Valence.

Le dernier des Gamon de la Lombardière habitait Montmeyran, vers 1826. Il demanda une part de l'indemnité des émigrés, mais sa demande ne fut pas accueillie. Il est mort sans postérité à Seurre

(1) Manuscrits de du Solier.

(2) Notes du docteur Duret.

(3) Communication de M^{me} Lascombes, du château de la Tour, à Saint-Pierreville.

(4) Archives de la Drôme, B 4.